

# Les nouvelles de Pamfou

N° 77

Septembre 2020



Pots de fleurs D 605



Aire de jeux à « Chapendu »

# INFOS-NUMEROS UTILES

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
9 h - 12 h et 15 h - 18 h 30

Mercredi :  
9 h - 12 h

Samedi : fermée

La Mairie sera fermée pendant les périodes de stage du personnel de secrétariat. Ces stages sont obligatoires (formation)

## Boîtes aux lettres

Pour faciliter la distribution du courrier, il serait souhaitable que votre nom figure sur celle-ci et que le numéro de la rue soit bien visible.



**Pensez au facteur, à son remplaçant et à nos agents communaux.**



## *Site Internet*

Sur le site internet vous trouverez des renseignements et des informations plus générales.

**L'adresse est :** [www.pamfou-mairie77.fr](http://www.pamfou-mairie77.fr)

**MAIRIE :** 01 64 31 81 90

**Ecole :** 01 64 31 82 75

**FAX :** 01 64 31 85 64

**E-mail :** [contact@pamfou-mairie77.fr](mailto:contact@pamfou-mairie77.fr)

**Médecins de Pamfou :**

**D<sup>r</sup> Pavlovski :** 01 60 96 70 63

**D<sup>r</sup> Naaseh :** 09 88 00 24 55

**POMPIERS :** 18

**SAMU :** 15

**SOS Médecins :** 36 24

**Police secours :** 17

**Gendarmerie :** 01 60 69 40 16

**Urgence :** 112

**Centre anti-poison :** 01 40 05 48 48

**Médecin d'urgence :** 08 25 82 65 05

**Urgence dentaire :** 01 84 20 20 80

**HÔPITAUX :**

**Melun :** 01 64 71 60 00

**Montereau :** 01 64 31 64 31

**Fontainebleau :** 01 60 74 10 10

**Communauté de Communes**

**Brie des Rivières et Châteaux :** 01 60 66 67 10

**Déchetterie :** 01 60 69 33 75

**SMITOM :** **0 800 814 910** (*appel gratuit*)

## Horaires d'hiver de la déchetterie

du 1<sup>er</sup> Novembre au 31 Mars

du Lundi au Vendredi de 14 à 18h

Samedi de 9 à 18h

Dimanche de 10 à 13h

## Horaires d'été

du 1<sup>er</sup> Avril au 31 Octobre

du Lundi au Vendredi de 13h45 à 19h

Samedi de 10 à 19h

Dimanche de 10 à 13h

## Jours de fermeture

1<sup>er</sup> Janvier - 1<sup>er</sup> Mai - 25 Décembre

# SOMMAIRE

## Sommaire

- 2 **Infos - Numéros utiles** **Edito**
- 3 **Sommaire**
- 4 **Edito**
- 5 **L'équipe municipale**
- 6-7 **La vie municipale**
- 8 **Aire des jeux** - Assistantes maternelles
- 9 **Associations** : ABEP - Pamfou Danse
- 10 Club du 3<sup>ème</sup> âge - Fight Klub - Les amis de la chapelle
- 11 Comité des fêtes
- 12 La Récré
- 13 **Le mot de l'école**
- 14 **Environnement** : Déchets verts - Collecte ordures ménagères - Jours fériés
- 15 **Environnement** : Fleurissement - Recensement
- 15 **Informations** : Recensement
- 16 **Informations** : La fibre
- 17 **Informations** : Balayage - Eclairage public  
Bacheliers - Boulangerie - Ordinateur
- 18 **Dates à retenir**
- 19 **Informations** :  
Dressage - Horaires pour Le Châtelet
- 20 **Informations transport** :  
Horaires pour Fontainebleau
- 21 **Veille sanitaire** : Alerte sanitaire - Canicule
- 22 **Veille sanitaire** : Demande d'inscription

**Rédaction** : Pierre-François Prioux,  
Carole Vitalis, divers Conseillers et Associations  
**Mise en page** : Dominique Meunier  
**Impression** : Mairie de Pamfou  
Tirage à 400 exemplaires

## ETAT CIVIL

*Notre village a le bonheur d'accueillir cette année :*



Tessa NEUVILLE née le 29 Juillet  
Logan NEUVILLE né le 29 Juillet  
Emma JULLIOT née le 06 Septembre

## Médecins d'Urgence - MU 77

Pour une visite à domicile

 0 825 826 505

Pour une consultation sur RDV à la  
Polyclinique de la Forêt de FONTAINEBLEAU

 0 825 747 737

Médecins conventionnés - 7 jours / 7 - En cas d'indisponibilité du médecin traitant.

J'espère que, malgré cette période troublée par la COVID, vous avez pu vous reposer et profiter de votre famille durant la période estivale.

L'équipe municipale a poursuivi son travail et nous sommes heureux de voir la plaine des jeux de Chapendu de nouveau équipée pour accueillir des enfants.

Je tiens à préciser que les jeux d'enfants restent sous surveillance des parents.

Le terrain de pétanque a lui aussi été refait et attend les boulistes...

Sur l'ensemble des espaces communaux extérieurs le port du masque est obligatoire notamment aux abords de l'école et sur les aires de jeux pour les enfants de plus de onze ans et les adultes qui les accompagnent.

Les travaux de la rue de la Forêt se poursuivent à bon rythme. Après les enfouissements des lignes et le retrait des poteaux, nous avons maintenant des lanternes sans fils apparents. Les travaux de gaz seront bientôt achevés et la communauté de communes va rénover et prolonger le réseau des eaux pluviales mi-septembre (durée de ces travaux : 3 semaines environ). Si tout se passe comme prévu, nous devrions pouvoir achever la totalité des travaux de la rue de la Forêt fin décembre 2020.

Notre station d'épuration est vieillissante et nous sommes aussi en travaux pour la renouveler. Les enfouissements des réseaux d'eaux usées et pluviales se situent le long de la D605, rue de la Liberté, rue de la Mairie et dans la descente vers Chapuis. Ces réseaux neufs sont réalisés par la Communauté de Communes qui en a la charge et la responsabilité. Ces réseaux aboutiront à la nouvelle entité qui traitera les eaux usées de Valence, Machault et de Pamfou.

Nous bénéficierons alors dans le centre du village d'un réseau d'eaux pluviales et d'un réseau d'eaux usées séparés.

En ce début de mandat, l'ensemble des élus se sont répartis les différentes commissions internes et externes assurant notre présence partout où cela est nécessaire. Les réunions sont nombreuses mais très importantes pour notre commune.

Dans cette période incertaine, nous devons tenir à l'équilibre notre budget ce qui s'avère de plus en plus difficile avec le recul des dotations de l'Etat.

Nous sommes amputés chaque année d'une partie de nos revenus alors qu'on nous demande d'être financièrement présents sur une multitude de nouveaux domaines.

N'oubliez pas les gestes barrières indispensables pour éviter la propagation du virus. J'ai actuellement autorisé la réouverture de la salle polyvalente, de la salle des sports, et des autres espaces communaux fermés en imposant un protocole strict et en limitant le nombre de participants. Cela est susceptible d'évoluer en fonction des recommandations préfectorales ou nationales.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Le Maire.

*Pierre-François Prioux*



## **BIENVENUE AU VILLAGE !**

La municipalité serait heureuse de faire connaissance avec les nouveaux habitants de Pamfou. Aussi, nous vous invitons à venir vous présenter à la Mairie et prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour toutes informations pratiques et locales.

# L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Prioux Pierre-François  
*Maire*



Castano Nadège  
*1<sup>ère</sup> Adjointe*



Meunier Dominique  
*2<sup>ème</sup> Adjoint*



Baraize Dominique  
*3<sup>ème</sup> Adjoint*



Maignan Fabienne  
*4<sup>ème</sup> Adjointe*



Boucher Krystel  
*Conseillère*



Bourgoïn Béatrice  
*Conseillère*



Judet Cheret Camille  
*Conseillère*



Cousin Nicole  
*Conseillère*



Dubois Jérémy  
*Conseiller*



Grandi Marc  
*Conseiller*



Guillemard Philippe  
*Conseiller*



Jourdan Patricia  
*Conseillère*



Le Squer Yann  
*Conseiller*



Martin-Limousin Guy  
*Conseiller*

# VIE MUNICIPALE

Le nouveau Conseil Municipal s'était engagé à faire installer de nouveaux jeux à la Plaine des jeux de Chapendu : c'est chose faite !

Petits et grands étaient au rendez-vous mercredi 9 septembre pour leur ouverture.



AIRE DE JEUX  
RESERVEE AUX ENFANTS  
SOUS LA SURVEILLANCE  
DE LEURS PARENTS  
OU ACCOMPAGNATEURS  
MAJEURS  
Mairie de PANFOU 77530 Tel : 01 6...

**Pour la sécurité de tous, nous vous rappelons que les enfants doivent y jouer sous la surveillance d'un adulte.**

# VIE MUNICIPALE

Notre traditionnel forum des associations s'est tenu le samedi 5 septembre, et vous avez été nombreux à y venir, tout en respectant les gestes barrières imposés.

Nous y avons croisé avec plaisir les « habitués » mais avons été ravis de rencontrer aussi des nouveaux habitants de la commune qui souhaitent participer aux nombreuses activités proposées par nos associations dynamiques et motivées.

Un grand merci à tous pour votre implication dans la vie de notre beau village !



Les associations présentes : le Comité des fêtes, l'ABEP, Pamfou Danse et sa section Yoga, la Récré, le Club du 3<sup>ème</sup> âge et le Fight Klub ainsi que Equi Loisirs.

*Nadège Castano*  
1<sup>ère</sup> adjointe en charge des associations

# AIRE DE JEUX

## Arrêté municipal du 11 septembre 2020 « Lieu-dit Chapendu » PAMFOU SEINE et MARNE

**Le Maire de la commune de Pamfou,**

Vu l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant que, pour des raisons de sécurité et de tranquillité, il y a lieu de réglementer l'utilisation de l'aire de Loisirs « Plaine des Jeux » de la commune de Pamfou, mise à la disposition du public :

### ARRETE :

**Article 1 :** L'aire de Loisirs constitue un espace public où chaque usager est garant du maintien en l'état et du bon fonctionnement des jeux et des espaces verts publics. Le présent règlement organise et réglemente l'utilisation de l'aire de jeux citée ci-dessus.

**Article 2 :** L'utilisation de l'aire de loisirs « Plaine de Jeux » est autorisée pendant les jours et horaires suivants :

- Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars,**
- du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00
  - le week end, de 9h00 à 18h00

- Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre,**
- du lundi au vendredi, de 8h00 à 21h00
  - le week end, de 9h00 à 21h00

La commune se réserve le droit de modifier ces horaires et fermer temporairement ces espaces en cas de grosses intempéries, par nécessité de service ou en raison de circonstances particulières.

L'accès est interdit lors de vent supérieur à 20 km/h.

**Article 3 :** L'aire de Loisirs est réservée aux enfants de 4 à 12 ans (suivant pastille tranche d'âge fixée sur chaque jeu).

Les enfants fréquentant l'aire de Loisirs restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou de toute autre personne les accompagnant, lesquels doivent notamment veiller à ce que le mode d'utilisation des jeux et les tranches d'âges auxquelles ils sont adaptés soient respectés.

**Article 4 :** L'accès à l'aire de Loisirs est interdit aux véhicules à moteur. Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse.

**Article 5 :** Le public est tenu de respecter la propreté de l'aire de Loisirs. Les détritres doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet.

**Article 6 :** Il est interdit de

- L'utilisation d'appareils sonores, instruments de musique,
- Émettre des bruits gênants par leur intensité ou leur durée, leur caractère agressif et répétitif ;
- L'usage de tout engin dangereux (pistolets à billes, frondes, pétards...);
- Allumer un feu ;
- Détérioration des espaces.

**Article 7 :** Le Maire est en charge de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pamfou, le 14 septembre 2020

Le Maire  
Pierre-François PRIOUX



Avec le guichet unique vous trouverez le mode de garde adapté à votre situation.

Renseignement : [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)

### **LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DE PAMFOU**

NOM PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE
BOUIN Florence	8, rue de l'Auxerrois Chapendu	01 64 31 88 12 - 06 78 41 40 98
BRUET Laïla	16, avenue André Guédon	07 50 29 09 72
CASTIGLIONE Christiane	5, lotissement les Rougerots	06 79 55 22 49
GUITTON Séverine	1, avenue André Guédon	01 64 22 31 24
LEMATTE Emilie	43, avenue de la Libération	06 27 14 04 89

# ASSOCIATIONS



## A nouveau prêts pour une nouvelle année !!!

C'est avec enthousiasme que nous reprenons nos activités, surtout après une absence bien longue. Nous remercions toutes les personnes qui nous apportent leur aide (prêts, dons et un peu de leur temps) et surtout les enfants qui viennent nombreux et enthousiastes aux manifestations

De plus, merci à toute l'équipe de l'ABEP : Sandrine, Séverine, Bernadette et Clément, ainsi qu'aux bénévoles ponctuels

Si l'envie de nous aider, ponctuellement, sur l'une ou plusieurs de nos manifestations, vous tente, vous êtes les bienvenus. Vous pouvez aussi nous faire part de vos idées et envies.

**BONNE RENTREE A TOUS !!!**

Manifestations organisées par l'ABEP, dont les profits, grâce à vos participations diverses, sont pour les enfants de PAMFOU :

**Bourse Aux Jouets** : 8 Novembre 2020

**Noël pour les enfants** : 12 Décembre 2020

**Bourse Aux Collections** : 10 Janvier 2021

**Pour 2021** : Loto pour les enfants – Carnaval – Pâques – Kermesse – Bourse Multi Média et notre participation au Vide grenier

Le Coronavirus étant toujours présent, notre organisation s'adaptera aux directives qui nous seront données

[abep.pamfou@gmail.com](mailto:abep.pamfou@gmail.com)

## **Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette nouvelle rentrée :**



JAZZ/CONTEMPORAIN (mercredi de 15h à 21h30 selon âge)  
RENFORCEMENT MUSCULAIRE/ CIRCUIT TRAINING (Lundi 19h à 20h)  
ZUMBA (Lundi 20h à 21h)  
CARDIO FIT CIRCUIT TRAINING / (Jeudi 19h à 20h)  
PILATES (jeudi 20h à 21h)  
YOGA : (Vendredi 20h à 21h15)

**Renseignements** : Chrystelle 06.20.88.73.63 - Chloé 06.89.04.13.01 (danse)

INSCRIPTIONS SUR PLACE AUX HEURES DE COURS.

### **Dates à retenir :**

28 et 29 novembre Marché de Noël en association avec le comité des fêtes

10 avril 2021 Zumba Party

25 et 26 Juin 2021 Spectacle DANSE

Contact : [pamfoudanse@orange.fr](mailto:pamfoudanse@orange.fr) ou 06.20.88.73.63



page PAMFOU DANSE

*Le bureau PAMFOU DANSE*



## Club du 3ème âge de PAMFOU

### L'AUTOMNE POINTE SON NEZ....

Après une période inédite et éprouvante, nous avons tous envie de nous retrouver !

Prochain rendez-vous : Goûter-jeu jeudi 17 septembre à 14h30.

Avec toutes les mesures barrières imposées.

En attendant, restons vigilants !

À très bientôt...

BONNE RENTRÉE À TOUS.

#### Contacts :

Chantal 06 86 97 24 11 - Nicole 06 88 63 69 63 - Nadine 0631581344

Le Bureau



## FIGHT KLUB PAMFOU

Bonjour à toutes et à tous,

Après 6 mois d'arrêt forcé, nous avons pu reprendre notre activité favorite, le kick boxing.

Nous avons dû nous adapter et espérons pouvoir accomplir une saison complète.

Venez nous rejoindre, les lundi, mardi et jeudi de 19 h 00 à 20 h 30

Sportivement

Thierry - 0626816748



## Les amis de la Chapelle

Notre curé le Père Guillaume De Lisle a été appelé comme vicaire général à Meaux auprès de notre évêque. Il est remplacé par le Père Philippe Legrand, à qui nous souhaitons la bienvenue.

La Chapelle est heureuse de pouvoir célébrer l'eucharistie le 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois.

Les horaires restent inchangés : 18h30 pour les horaires d'été, 18h00 en hiver.

La communauté de PAMFOU est active et est toujours très heureuse d'accueillir de nouveaux fidèles réguliers ou occasionnels.

Si nous voulons maintenir la célébration, il faut nous mobiliser.

**Pour les inscriptions au catéchisme et pour tout renseignement, merci de contacter :**

M<sup>me</sup> POLYDOR : 06.98.29.55.73 - M<sup>me</sup> De MELO : 06.36.59.57.43

P.F. Prioux

# ASSOCIATIONS



En raison de la crise sanitaire que nous traversons, les manifestations organisées par le Comité des Fêtes au cours de cette année 2020 « particulière » sont très limitées.

La Soirée Créole du 29 février a été un succès, puis le loto du 14 mars, le vide-greniers du 21 mai, la fête du village du 27 juin et même le loto reprogrammé au 3 octobre ont été annulés.

La prochaine manifestation sera le Marché de Noël, organisé en collaboration avec « PamfouDanse » sur deux jours, les 28 et 29 novembre 2020.



**artisanats, arts, créations**  
**produits de bouche, vin, champagne**  
**animations en soirée le samedi**  
**restauration, boissons, vin chaud**

Contacts : [comite.de.pamfou@live.fr](mailto:comite.de.pamfou@live.fr) et 06.16.22.21.17

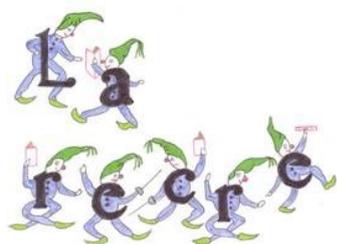


Suivez nous aussi sur face book :



# ASSOCIATIONS

**La bibliothèque de Pamfou vous souhaite une bonne rentrée en cette année particulière.**



Nous vous accueillons aux horaires habituels.

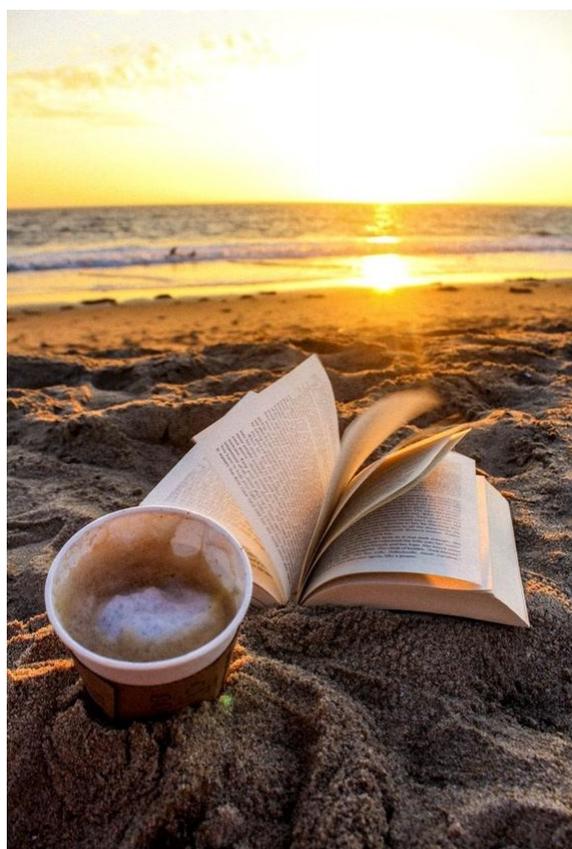
Mercredi de 16h30 à 18h30

Vendredi de 18h à 19h30

Vous pouvez choisir les livres dans les rayons sous réserve de porter un masque et de vous être passé les mains au gel hydro-alcoolique, mis à votre disposition.

A leur retour, les livres empruntés sont mis en quarantaine pendant 7 jours.

Nos adhérents peuvent aussi réserver en ligne : contactez-nous pour obtenir vos codes d'accès



Nous vous proposons des livres de tous genres, pour tous les goûts et tous les âges :  
**Romans, romans policiers, BD, livres pour les tout-petits,**

**Prêts de la médiathèque départementale,  
Nouveautés en rayons très régulièrement,**

**Abonnements mensuels :**

**J'aime Lire, Sciences et Vie Junior, 01 Net et Cuisine Actuelle**

## **BIBLIOTHEQUE DE PAMFOU**

**Local à côté de la maison médicale**

(accès par le parking de la maison médicale ou par la rue du Saule)

**Renseignements sur place ou par email : [bib.pamfou@gmail.com](mailto:bib.pamfou@gmail.com)**

**Site internet : [www.mabib.fr/pamfou-larecre/](http://www.mabib.fr/pamfou-larecre/)**

# LE MOT DE L'ÉCOLE

Les 112 élèves de l'école de Pamfou sont rentrés mardi 1<sup>er</sup> septembre en respectant le protocole sanitaire. Ils sont répartis de la manière suivante :

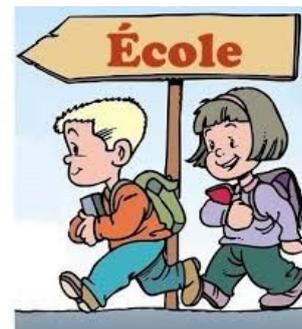
PS-MS : M<sup>me</sup> Irollo (aidée de M<sup>me</sup> Dugat)

GS-CE2 : M<sup>me</sup> Leyzin

CP : M<sup>me</sup> Garavillon

CE1/CM1 : M<sup>elle</sup> Leclerc qui assure également la direction de l'école

CM1-CM2 : M<sup>me</sup> Philippe



Les actions de développement durable (récupération des cartouches d'encre et de bouchons) se poursuivent cette année.

Bonne rentrée à tous,

*L'équipe enseignante*

L'école accueille aujourd'hui 112 enfants dans des conditions rendues difficiles avec le virus qui circule. Les enseignants, le personnel et la municipalité font le maximum pour minimiser les risques.

Pour de nombreux enfants, reprendre l'école après une très longue interruption est difficile. Merci aux enseignants et à Madame LECLERC, la directrice, pour sa bienveillance et l'aide apportée à nos jeunes.

Cette année, en lien avec l'équipe pédagogique, nous avons inscrit notre école dans un projet numérique. Nous espérons pouvoir être retenus par l'Inspection Académique. Ce projet s'élève à environ 12 000 euros et devrait permettre de rééquiper l'école de manière très satisfaisante. Le travail d'élaboration des dossiers entre la direction de l'école et la mairie se fait dans une harmonie totale au service des enfants.

Je regrette toutefois que, faute d'enseignant volontaire, nous n'ayons pas pu reconduire l'étude du soir si importante pour l'aide aux devoirs. Nous mettons en place cette année une salle spécifique pendant la garderie du soir où les enfants qui le souhaiteront pourront dans le calme faire leur travail ou lire un livre.

Je renouvelle ma demande pour le maintien des gestes barrières : port du masque et lavage fréquent des mains. Nous restons vigilants pour le bon fonctionnement de notre école dans le respect du protocole préfectoral ou national.

Pour la cantine et la garderie, nous respectons dans la mesure du possible les normes recommandées. Merci de rappeler aux enfants de bien écouter et respecter les consignes données par les adultes... même s'ils ne sont pas enseignants. Le respect de tous est une valeur éducative indispensable pour une vie en communauté.

Bonne rentrée scolaire à tous.

Le Maire,

*Pierre-François PRIOUX*

# ENVIRONNEMENT



La benne à déchets verts est en place  
**Jusqu'au 15 décembre 2020**

**Les dates pour les prochains ramassages  
des encombrants pour 2020 :**



**Octobre : le lundi 05 octobre**

## ENCOMBREMENT DE LA VOIE PUBLIQUE

**RAPPEL**

La collecte des ordures ménagères (OM) a lieu le mardi matin (tôt),

la collecte OM et tri sélectif (bacs jaunes) le vendredi matin (tôt).

**Les poubelles peuvent être déposées sur l'espace public dès le lundi soir et le jeudi soir.**

**Les poubelles doivent être retirées de l'espace public le mardi soir et le vendredi soir.**



Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, toute poubelle abandonnée sur l'espace public est retirée par le personnel communal. La poubelle peut être récupérée dans un premier temps en mairie. Les poubelles, bacs jaunes et bacs OM, ne vous appartiennent pas. En cas de déménagement, vous devez les laisser au futur propriétaire ou locataire ou les rendre en mairie.

Merci de respecter la voie publique.

**Pour obtenir une poubelle jaune, vous devez appeler le SMITOM au 0 800 814 910 (appel gratuit).**

*Une poubelle jaune cassée est réparée ou remplacée gratuitement par le SMITOM (même appel)*

## JOURS FERIES :

Les éboueurs bénéficient sur l'année de trois jours fériés. Aucune collecte n'a donc lieu à ces dates. Elles seront reportées les jours suivants : *(pour plus d'information 0 800 814 910)*

Collecte concernée	Jour férié	Reporté au :
Ordures ménagères et emballages	<b>Vendredi 25 décembre 2020</b>	Jeudi 24 décembre 2020
Ordures ménagères et emballages	<b>Vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	Jeudi 31 décembre 2020

# ENVIRONNEMENT

Comme nous nous y étions engagés, nous avons souhaité avant la période estivale reprendre les chemins de commune et permettre les promenades et randonnées.

Plusieurs km de chemin ont été entretenus et réouverts. Nous souhaitons maintenant pouvoir remonter du chemin du rû des Caves vers notre espace commercial. Cela permettra un cheminement agréable et sans voiture.



Les fleurs de la commune ont été bien entretenues cet été et nous remercions Madame Devriendt et Monsieur Metaut pour leur implication.

La plaine des jeux est de nouveau opérationnelle avec son aire de jeux pour les enfants, son terrain de pétanque, son stade multisports, ... en attendant, je l'espère, notre parcours de santé. Des bancs seront prochainement installés. Merci à chacun de respecter ce lieu et notamment de ne pas déposer des végétaux de toutes sortes. Je rappelle qu'une benne à déchets verts est disponible pour tous sur la placette à côté de la place de la République.

Entretenir le village est un devoir pour tous, nous essayons d'avoir une démarche écologique avec une utilisation de zéro désherbant chimique. Cela explique parfois certaines mauvaises herbes. N'hésitez à aider au bon entretien du village en arrachant, quand cela est possible, les pousses devant votre façade. Merci d'avance.

Bon courage pour la reprise. Dans l'attente du plaisir de se retrouver, la commission vous assure de son fidèle dévouement au service de la commune.

*Pierre-François PRIOUX  
et la commission du fleurissement*



## LE RECENSEMENT MILITAIRE

(Art. L.113-1 et L.113-2 du Code du Service National)

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat, s'ils résident à l'étranger)

### **Cette obligation légale est à effectuer dès l'âge de 16 ans**

Une attestation de recensement sera alors remise à l'intéressé, mentionnant nom, prénoms, date et lieu de naissance, domicile, la commune et la date du recensement.

**ATTENTION :** Cette attestation doit être conservée car les mairies ne délivrent pas de duplicata. Elle est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics. (un conseil : faites des photocopies à présenter aux examens). Les jeunes doivent être accompagnés d'un parent.

### **Documents à fournir lors du recensement :**

- Une pièce d'identité
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



# INFORMATIONS

## La commune s'y était engagée, la fibre arrive à PAMFOU

Voici des informations qui ont été portées à notre intention :

Les opérateurs disponibles sur votre commune seront :

[www.coriolis.com](http://www.coriolis.com) / 09 70 71 55 55

[www.k-net.fr](http://www.k-net.fr) / 09 72 350 350

[www.lafibrevideofutur.com](http://www.lafibrevideofutur.com) / 01 86 56 56 56

[www.nordnet.com](http://www.nordnet.com) / 3420

[www.ozone.net/](http://www.ozone.net/) 0 973 01 1000

[www.orange.fr](http://www.orange.fr) 3900

**Bouygues Telecom et SFR** : sous 3 à 6 mois après l'ouverture commerciale (ce délai peut varier selon la stratégie commerciale de l'opérateur)

**FREE** : en attente de l'accord de Seine-et-Marne Numérique pour les accueillir, pas de délai communiqué

À noter : il est possible que les opérateurs débutent leur démarchage quelques semaines avant l'ouverture commerciale prévue le 29 septembre. Cependant, les premiers raccordements ne pourront avoir lieu avant cette date.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à aller voir sur le site internet de la commune.

sem@fibre77

Testez votre éligibilité à la fibre optique sur [www.covage.com](http://www.covage.com)

## Raccordez-vous à la fibre !

N'attendez plus et bénéficiez des nouveaux services très haut débit avec la fibre optique

Le Réseau d'Initiative Publique (RIP), sem@fibre77, est ouvert à la commercialisation sur votre commune. Pour souscrire un abonnement internet très haut débit et bénéficier de services numériques performants, contactez un opérateur en suivant les instructions au verso.

Contact : [gp-semafibre77@covage.com](mailto:gp-semafibre77@covage.com)

sem@fibre77

- 1 JE CHOISIS MON OPÉRATEUR FIBRE**
  - ▶ J'effectue un test d'éligibilité sur [www.covage.com](http://www.covage.com) pour accéder à la liste des opérateurs présents sur le réseau fibre.
  - ▶ Ou directement sur le site de l'opérateur de mon choix.

Pour toutes questions relatives à vos démarches, consultez notre site : [fibre-particuliers.fr](http://fibre-particuliers.fr)
- 2 UN TECHNICIEN RACCORDE MON LOGEMENT À LA FIBRE**

Conseil : conservez votre abonnement actuel en attendant l'activation de votre nouveau service.
- 3 JE BRANCHE MA BOX ET MON OPÉRATEUR ACTIVE MA LIGNE**

Je profite de mes nouveaux services !

[www.covage.com](http://www.covage.com)

COVAGE

SEINE-ET-MARNE NUMÉRIQUE

MAIRIE DE LABOIN PAMFOU

iledeFrance

SEINE-MARNE 77 LE DÉPARTEMENT

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

Ne pas jeter sur la voie publique

PEFC 10-31-3358 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

# INFORMATIONS



**Passage de la balayeuse,  
une fois par mois.**

**Dates des passages :** 23 septembre, 21 octobre,  
25 novembre, 23 décembre

**Merci de ne pas stationner dans les rues les  
jours concernés.**

**La boulangerie, Le Cristy,** a ouvert ses portes le 8 avril 2020 à Machault, Typhaine et Christophe sont ravis de pouvoir vous accueillir



toute la semaine, ils vous proposent une large gamme de pâtisseries et viennoiseries ainsi que des produits secs comme des cookies, macarons, etc..

## **Ordinateur à votre disposition en mairie**



Pendant les heures d'ouverture de la mairie, un ordinateur est mis à votre disposition dans la salle d'accueil pour effectuer différentes démarches : courrier personnel, démarches administratives, recherche d'un rendez-vous médical sur doctolib, recherches sur internet, commandes etc...

Si vous avez besoin d'un conseil, le secrétariat essaiera de vous aider mais ne peut pas assurer la rédaction de vos diverses demandes.

## **Eclairage public**



Lorsque vous constatez un défaut d'éclairage d'un réverbère en panne ou accidenté, merci de relever le numéro inscrit sur l'étiquette du mât, de noter son emplacement dans la rue et de prévenir la mairie par téléphone ou par mail.

Les informations récoltées sont ensuite directement transmises sur le site du SDESM (syndicat d'électrification) pour un dépannage dans le mois qui suit le signalement.

## **GRATIFICATION DES BACHELIERS 2020**



Mentions : assez bien, bien  
ou très bien

Le Conseil Municipal a décidé de récompenser les bacheliers habitant la commune et ayant obtenu une mention assez bien, bien ou très bien au baccalauréat 2020.

Pour cela, il est demandé d'apporter en mairie avant le 31 décembre 2020 une preuve de cette mention (relevé de notes).

Un bon d'achat sera remis aux bacheliers lors de la cérémonie des vœux de la commune en janvier 2021. Mention assez bien 40 €, mention bien 70 €, mention très bien 110 €.

**En 2020, le conseil municipal a eu le plaisir de remettre 8 bons d'achat à des jeunes bacheliers.**

# DATE A RETENIR



## Cérémonie commémorative du 11 Novembre 1918

**10 heures :** Rassemblement à la mairie le mercredi 11 novembre 2020, puis déplacement vers le monument aux morts.

**10 heures 20 :** Cérémonie commémorative en présence des élus, de l'association des anciens combattants et de l'école.

**11 heures :** Un vin d'honneur sera offert aux participants par la municipalité. (sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.)



- Théâtre - 26 octobre 2020 - *Salle des fêtes*
- ABEP - Bourse aux jouets - 8 novembre 2020 - *Salle des fêtes* - 06 01 78 83 60
- Pamfou Danse et le Comité des fêtes :  
Marché de Noël - 28 et 29 novembre 2020 - *Salle des fêtes*
- ABEP - Noël des enfants - 12 décembre 2020 - *Salle des fêtes* - 06 01 78 83 60

## SORTIR PRES DE CHEZ VOUS



# INFORMATION LOCALE

## Félicitations à Camille JUDET CHERET et à Corentin POTTIER



Ils sont inscrits au centre équestre PAMFOU DRESSAGE et ils ont brillamment participé au championnat de France d'équitation.

CAMILLE JUDET CHERET a obtenu la 3<sup>ème</sup> place dans la discipline : Dressage Championnat Pro 1 GT et CORENTIN POTTIER a obtenu la 2<sup>ème</sup> place dans la discipline : Dressage Championnat Pro 2 PT.

Conquérir un titre ou une médaille lors du championnat de France est un événement majeur dans la vie des cavaliers et de son établissement équestre.

Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif.



**S7703003**

Echouboulains / Pamfou vers le Collège Rosa Bonheur du Châtelet-en-Brie

**Horaires valables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020**

Jours de fonctionnement		LMMeJV	LMJV	LMJV	Me
Période de fonctionnement		SCO	SCO	SCO	SCO
Communes	Arrêts				
ECHOUBOULAINS	Libération	7:54			
ECHOUBOULAINS	Echou	7:57			
PAMFOU	Place de la République	8:05			
LE CHATELET EN BRIE	Collège Rosa Bonheur	8:15	16:10	17:10	12:35
PAMFOU	Place de la République		16:20	17:20	12:45
ECHOUBOULAINS	Echou		16:28	17:28	12:53
ECHOUBOULAINS	Libération		16:31	17:31	12:56

SCO : fonctionne uniquement pendant la période scolaire.

MAJ : 30/06/2020



Ce circuit est organisé par le Département de Seine et Marne. Pour bénéficier du transport, faire la demande de carte SCOL'R sur le site : [www.seine-et-marne.fr](http://www.seine-et-marne.fr)

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont soumis aux aléas de circulation.

# INFORMATIONS TRANSPORT



**S7709002**

*Cars Moreau*

Collège Arnaud Beltrame à Vulaines-sur-Seine

**Horaires valables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020**

**A  
L  
L  
E  
R**

Jours de fonctionnement		LMMeJV	LMMeJV	Sa
Période de fonctionnement		SCO	SCO	SCO
Communes	Arrêts			
VALENCE EN BRIE	Eglise	7:10		
PAMFOU	Place de la République	7:15		
PAMFOU	Chapendu	7:18		7:33
MACHAULT	Cimetière	7:22	8:35	7:36
MACHAULT	Villiers	7:23	8:36	7:37
MACHAULT	Pressoir	7:25	8:38	7:39
FERICY	Trois Tilleuls	7:30	8:42	7:42
FERICY	Salle des Fêtes	7:32	8:44	7:43
FERICY	Fontaine	7:34	8:46	7:45
AVON	Lycée Uruguay	7:50		
FONTAINEBLEAU	Collège International	8:08	9:08	8:08
FONTAINEBLEAU	Dunant	8:10		
AVON	Lycée Uruguay		9:21	
FONTAINEBLEAU	Stade de la Faisanderie	8:17		

**R  
E  
T  
O  
U  
R**

Jours de fonctionnement		Sa	Me	LMJV	LMMeJV
Période de fonctionnement		SCO	SCO	SCO	SCO
Communes	Arrêts				
FONTAINEBLEAU	Collège International	12:35	12:35	16:40	17:40
FONTAINEBLEAU	Fourche			16:42	
FONTAINEBLEAU	Lorraine				
FONTAINEBLEAU	Dunant		12:38		17:42
FONTAINEBLEAU	Faisanderie		12:40		17:45
AVON	Lycée Uruguay		12:50	16:55	17:58
FERICY	Château d'Eau				18:25
FERICY	Fontaine	13:00	13:05	17:07	
FERICY	Salle des Fêtes	13:02	13:07	17:09	
FERICY	Trois Tilleuls			17:10	18:26
MACHAULT	Pressoir	13:05	13:10	17:15	18:28
MACHAULT	Villiers	13:06	13:11		18:29
MACHAULT	Cimetière	13:07	13:12		18:32
PAMFOU	Chapendu	13:10	13:15		18:35
PAMFOU	Place République		13:17		18:37
VALENCE EN BRIE	Eglise		13:22		18:42

SCO : fonctionne uniquement pendant la période scolaire.

MAJ : 30/06/2020

Ce circuit est organisé par le Département de Seine et Marne. Pour bénéficier du transport, faire la demande de carte SCOL'R sur le site : [www.seine-et-marne.fr](http://www.seine-et-marne.fr)

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont soumis aux aléas de circulation.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE



MAIRIE  
DE  
PAMFOU  
77830

## RECENSEMENT DES PERSONNES AGEES ISOLEES OU HANDICAPEES PAR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE VEILLE SANITAIRE AFIN DE PREVENIR

### LES CONSEQUENCES D'UNE CANICULE OU D'UNE ALERTE SANITAIRE

La loi confie aux maires le soin de recenser, à titre préventif, les personnes âgées et les personnes handicapées, isolées à leur domicile, **à leur demande ou à la requête de leurs proches ou de tiers**, afin de disposer, en cas de risque exceptionnel et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Le but d'une telle liste est de permettre à la Mairie de contacter ces personnes par téléphone régulièrement pour s'assurer que tout va bien et permettre une réaction rapide des services sanitaires en cas de besoin.

L'inscription sur cette liste ne peut se faire qu'avec le consentement de la personne à inscrire.

Lorsqu'une demande d'inscription provient d'un tiers, elle est faite par écrit. Un accusé de réception de toutes les demandes sera fait dans un délai de huit jours à la personne à inscrire sur le registre nominatif. A défaut d'opposition de la part de la personne inscrite, l'accusé de réception vaut confirmation de l'inscription. A sa demande, toute personne inscrite peut se faire radier de cette liste à tout moment.

La démarche d'inscription est volontaire et la déclaration facultative. L'inscription est confidentielle, donc non communicable sauf aux services d'alerte.

Peuvent figurer sur le registre nominatif :

- les personnes âgées et /ou vulnérables résidant à Pamfou

Si vous souhaitez figurer sur le registre nominatif ou proposer l'inscription d'un tiers qui sera informé de votre proposition, je vous demande de bien vouloir nous retourner la fiche jointe complétée et signée.

**Personne ne sera inscrit d'office.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

*Le Maire,*

*Pierre-François PRIOUX.*

 11, rue de la Mairie 77830 PAMFOU  
 01.64.31.81.90  [contact@pamfou-mairie77.fr](mailto:contact@pamfou-mairie77.fr)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE



MAIRIE  
DE  
PAMFOU  
77830

## DISPOSITIF DE VEILLE SANITAIRE DEMANDE D'INSCRIPTION « PERSONNES FRAGILISEES »

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Inscription en qualité de : .....

Adresse : .....

Téléphone : ...../...../...../...../.....

Autorise mon inscription sur le registre des personnes âgées ou handicapées créé dans le cadre du plan de gestion d'une canicule ou d'une crise sanitaire.

Coordonnées des services intervenant à domicile : .....

.....  
.....  
.....

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom et coordonnées) et lien de parenté : .....

.....  
.....

Date de la demande : ...../...../ 20.....

Le cas échéant : nom - qualité de la tierce personne ayant effectué la demande : .....

.....

Signature

(1) Rayer la mention inutile.